

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL  
MUNICIPAL  
DU 31 MAI 2012**

**Nombre de membres**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la délibération : 13

**Date d'affichage** : 22/05/2012

**Date de convocation** : 22/05/2012

L'an deux mille douze et le trente et un mai à vingt heures, le Conseil Municipal de VALDURENQUE, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de M Jean-Louis BATTUT, Maire.

Etaient présents : M. LAVAGNE, Mme MARTIN, M BARTHES, Mme STEFANI, M.VILLAR, M. LAUBER, Mme LISERRA, Mme BONNAFOUS- LOUP, Mme AMBLARD, Mme VIDAL, M. BLASQUEZ, Mme MIALHE

Absents excusés : Mme MELLET, M. GAMBIER.

Mme Pierrette STEFANI a été nommée secrétaire de séance.

**PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le **6 juin 2012** à 9h30 aura lieu une réunion avec les différentes associations et organismes publics pour la présentation du projet du Plan Local d'Urbanisme.

Le **19 juin 2012** à 20h45 le Conseil Municipal se réunira pour l'adoption du PLU.

Le **21 juin 2012** à 20H réunion publique à la salle des fêtes pour présentation du PLU à la population.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

A l'unanimité du Conseil Municipal, les subventions suivantes ont été attribuées pour l'année 2012 :

- **M.J.C : 1100€**
- **Société de Chasse : 250€**
- **RANDOVAL : 200€**
- **Club des Aînés : 420€**
- **Spirit of the Oc (country) : 250€**
- **APEDI : 153€**
- **ADAR : 300€**
- **Prévention Routière : 31€**

Dans le cadre du Contrat Enfance Jeunesse signé par les Communes de Noailhac, Lagarrigue et Valdurenque, la MJC de Lagarrigue, coordonatrice, percevra les subventions suivantes

- ✓ **CLSH 2012 : 9260€**
- ✓ **Actions sportives et culturelles en direction de la jeunesse : 1250€.**

Une subvention exceptionnelle de **350€** est allouée à la MJC de Valdurenque pour la réalisation d'une brochure marquant ses 45 ans d'existence.

Aucune autre subvention n'est accordée aux associations n'ayant pas leur siège social sur la Commune.

## TRAVAUX

### Station d'épuration

Les travaux s'achèvent : Les appareils sont en place, la demande d'alimentation électrique est en cours. La mise en service devrait être effective rapidement.

### Eclairage public

La 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'éclairage public de la Rue des Jardins va être réalisée prochainement. Ces travaux estimés à 13 000€ TTC sont subventionnés à 70% sur le montant HT par le SDET.

### Travaux de voirie

Dans le cadre de la subvention FAVIL, des travaux de voirie vont être effectués sur les voies communales le nécessitant.

RTE qui a commandité la mise en place des poteaux électriques de la ligne à haute tension va prendre en charge les travaux de réparation de la voirie endommagée lors du passage des engins, route de Noailhac.

Une demande de subvention va être déposée dans le cadre des « Amendes de Police » pour la pose de « Coussins berlinois » qui sécuriseront certaines voies communales telles que la Rue des Manettes, les chemins communaux allant au Pioch et à Noailhac.

### Chauffage école

Après une mise en concurrence préalable, l'entreprise CORNUS a été choisie pour les travaux d'installation du chauffage central au gaz naturel du groupe scolaire « Jacques Cros ».  
Le coût des travaux s'élève à **27 712,70€HT**.

### Chemin piétonnier école

Des aménagements seront réalisés pour interdire l'accès aux véhicules à moteur du chemin piétonnier allant de la Rue des Sports au terrain de tennis.

## AFFAIRES SCOLAIRES

### Cantine

Plusieurs entreprises ont été consultées pour la fourniture des repas servis à la cantine scolaire. L'Etablissement et Service d'Aide par le Travail Valérie Bonafé situé à Montredon-Labessonnié a été retenu pour fournir les repas au cours de l'année scolaire 2012/2013. A compter de la rentrée de Septembre 2012 le carnet de 10 tickets repas sera vendu au prix de **33 euros le carnet**. Chaque enfant mangeant à la cantine doit fournir un ticket au personnel de service de l'école.

### Emploi personnel école

Dans le cadre des emplois aidés, une personne devrait être recrutée à l'école, à raison de 20H par semaine, pour la cantine et l'aide aux enseignantes.

## QUESTIONS DIVERSES

### Collecte des déchets ménagers

Le Conseil Municipal approuve le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés établi par la Communauté d'Agglomération de Castres-Mazamet.

### **Participation assainissement collectif**

A compter du 1<sup>er</sup> juillet 2012, la participation pour raccordement à l'égout sera remplacée par la participation d'assainissement collectif. Cette participation sera de **1500€**, payable en trois fois, par les propriétaires de constructions nouvelles.

### **Tarifs pour les prestations du Service Public d'Assainissement Non Collectif**

Le prix des prestations de services liées aux missions de Service Public d'Assainissement Non-collectif sera le suivant :

#### Contrôle des installations neuves :

- ✓ Contrôle de la conception : **45€ HT**
- ✓ Contrôle de la réalisation : **50€ HT**
- ✓ Visite supplémentaire : **50€ HT**

#### Contrôle des installations existantes :

- ✓ Contrôle initial (diagnostic) : **45€ HT**
- ✓ Visite supplémentaire : **30€ HT**
- ✓ Contrôle de qualité du rejet : **50€ HT**

Contrôles de conformité à la demande d'un propriétaire (diagnostic vente) : **45€ HT**

### **Achat terrains**

Deux parcelles de terre appartenant à Mme Durand épouse Cossou, sises à Moreau, seront acquises par la Commune, de même qu'une parcelle de terre d'une superficie de 628m<sup>2</sup>, longeant le canal, sera achetée à M. et Mme PEYRE ;

### **Classement sonore des infrastructures de transport terrestres**

Le Conseil Municipal approuve le classement sonore des infrastructures de transports terrestres tel que proposé par la Préfecture.